

BESOIN EN EAU POUR LUTTE EXTERIEURE (selon documentation technique CNPP D9)

DESCRIPTION SOMMAIRE DU RISQUE :

SO HAM - Production seule

Surface Atelier : **3 498** m² 3498 m² atelier production
 Surface Stockage : **576** m² 293,6 m² stockage MP + 51,4 produits lessiviels + 231,2 CF PF
 Hauteur stockage : **1,5 et 4,5** m <3 m CFMP et produits lessiviels / < 8 m CF pF

CRITERE	COEFFICIENTS ADDITIONNELS	COEFFICIENTS RETENUS POUR LE CALCUL			COMMENTAIRES
		Activité	Stockage MP	Stockage PF	
HAUTEUR DE STOCKAGE (1)					
Jusqu'à 3 m	0	0	0		
Jusqu'à 8 m	+ 0,1			0,1	
Jusqu'à 12 m	+ 0,2				
Au-delà de 12 m	+ 0,5				
TYPE DE CONSTRUCTION (2)					
Ossature stable au feu > 1 heure	- 0,1				
Ossature stable au feu > 30 minutes	0				
Ossature stable au feu < 30 minutes	+ 0,1	0,1	0,1	0,1	
TYPES D'INTERVENTIONS INTERNES					
Accueil 24h/24 (présence permanente à l'entrée)	- 0,1				
DAI généralisée reportée 24h/24 7j/7 en télésurveillance ou au poste de secours 24h/24 lorsqu'il existe, avec des consignes d'appels.	- 0,1				
Service de sécurité incendie 24h/24 avec des moyens appropriés équipe de second de intervention, en mesure d'intervenir 24h/24	- 0,3 (*)				
Σ COEFFICIENTS		0	0,1	0,2	
1 + Σ COEFFICIENTS		1,1	1,1	1,2	
Surface de référence (S en m ²)		3 498	345	231	
Qi = 30 x S/500 x (1 + Σ coefficients) (3)		231	23	17	
CATEGORIE DE RISQUE (4)					
Risque 1 : Q1 = Qi x 1		231			
Risque 2 = Q2 = Qi x 1,5			34	25	Fascicule B 38
Risque 3 = Q3 = Qi x 2					
Risque sprinkler (5) Q1, Q2 ou Q3/2					
DEBIT REQUIS (6) (7) (Q en m3/h)			290		Pendant 2h
DEBIT RETENU (6) (7) (Q en m3/h) ; arrondi à un multiple de 30m3/h supérieur ou égal			300		Pendant 2h
(1) Sans autre précision, la hauteur de stockage doit être considérée comme étant égale à la hauteur du bâtiment moins 1 m (cas des bâtiments de stockage) (2) Pour ce coefficient ne pas tenir compte du sprinkler. (3) Qi : Débit intermédiaire du calcul en m3/h. (4) La catégorie de risque est fonction du classement des activités et des stockages. (5) Un risque est considéré comme sprinkler si: - Protection autonome, complète et dimensionnée en fonction de la nature du stockage et de l'activité réellement présente en exploitation, en fonction des règles de l'art et des référentiels existants. - Installation entretenue et vérifiée régulièrement. - Installation en service en permanence (6) Aucun débit ne peut être inférieur à 60 m3/h (7) La quantité d'eau nécessaire sur le réseau sous pression doit être distribuée par des hydrants situés à moins de 100 m des entrées de chacune des cellules du bâtiment et distant entre eux de 150 m maximum. * Si ce coefficient est retenu, ne pas prendre en compte celui de l'accueil 24h/24					